

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2010

---

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, GAILLAT, GARROTE, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	Marc SPYCHIGER
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Louis REY	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Pierre DOMEQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRIGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Gilles BITAILLOU	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Véronique PEBEYRE	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Marc SPYCHIGER	suppléant de	André BERNOS
	Christine DOMINGUEZ	suppléante de	André PAILLAS
	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABERDESQUE	suppléant de	Jean LOUSTALET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Henri GIMENEZ, Didier LOUSTAU, Jean-Michel IDOPE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Bernard UTHURRY, Anne BARBET, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Patrick MAILLET, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

---

## RAPPORT N° 10

### BUDGET ANNEXE DE LA PLATEFORME COMMUNICATION BUDGET PRIMITIF ANNEE 2011

M. LAURONCE indique que la gestion de la plateforme Communication fait l'objet d'un Budget Annexe, comprenant deux sections Investissement et Fonctionnement, équilibrées en Dépenses et Recettes :

Section Investissement : 3 200.00 €  
Section Fonctionnement : 202 250.77 €

Le projet de budget est joint au présent rapport.

La section fonctionnement est en légère diminution par rapport à 2010 suite à une analyse des activités réellement faites.

Cette section intègre cependant une provision de 15 000 € sur le compte 6042 (achat de prestations de services) pour la constitution d'une photothèque. Naturellement, ces dépenses ne seront engagées qu'après décision des structures concernées (Ville et CCPO).

Ouï cet exposé

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le budget annexe de la plateforme Service Communication 2011 arrêté aux chiffres précités

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 16 décembre 2010

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT